

Chapitre 35

Céramique grecque orientale et apparentée

C'est pour des raisons chronologiques, bien évidemment (fondation de l'enceinte archaïque à la fin du VIe s., rareté des niveaux antérieurs à cette construction), que la céramique grecque orientale, importée principalement en Gaule entre la fondation de Marseille (aux alentours de 600) et la destruction de Phocée (entre 546 et 539), est très rare sur le site de Lattes, alors même qu'elle est bien représentée dans les trois premiers quarts du VIe s. sur les gisements lagunaires voisins (Marchand 1978 ; Py 1985b, p.73-75). De fait, seules quelques pièces peuvent être rattachées avec vraisemblance à cette catégorie, ce qui est très peu par rapport aux milliers de vases grecs d'Occident livrés par le site. Parmi elles, on retrouve principalement, comme c'est l'habitude, des vases liés au service du vin : coupes, cratère, œnochoé. Il n'est pas impossible néanmoins que certains de ces vases soient des imitations occidentales (notamment d'Italie), dont on mesure encore mal la place dans le matériel de style «ionien» par rapport aux vases provenant de Grèce de l'Est.

Coupe GREC-OR Cp3

– Typologie, chronologie

Parmi les coupes sans anse de série CREC-OR Cp0, la forme Cp3 se caractérise par une vasque hémisphérique, un fond annulaire ou tronconique, et surtout par un bord épaissi en boudin ou en amande nettement délimité à l'extérieur du vase. Deux spécimens proviennent des niveaux les plus anciens mis au jour par les recherches du GAP :

– n°5786 : coupe reconstituable à pied étroit de profil conique et bord épaissi ; pâte rose (grisée par la vase) fine et très dure ; surfaces engobées par un lait transparent ; peinture brun-noir, peu épaisse mais résistante, luisante ; décor de bandes à l'extérieur et sous le bord ; cercle à l'intérieur de la vasque et sous le fond. Provient du niveau 9 du sondage 3 du GAP, daté des environs de 525.

• n°5787 : coupe reconstituable ; vasque hémisphérique, fond annulaire bas, bord épaissi en boudin nettement individualisé ; pâte rouge-orangée, vernis brun-rouge dessinant une bande à l'intérieur. Graffiti probablement étrusque sous le fond. Provient d'une couche accolée à la base de l'enceinte archaïque dans le sondage 27 du GAP, datée de la fin du VIe s.

Cette forme de coupe à bord épaissi, qui est attestée à Marseille aussi bien en céramique ionienne (Villard 1960, pl.46, n°4) qu'en imitation locale (*ibidem*, pl.35, n°4), n'est pas incon-

nue en Grèce de l'Est (cf. par exemple Lambrino 1938, fig.158 ; Alexandrescu 1978, n°803). La cargaison de l'épave de la Pointe Lequin 1A, datée des environs de 515 av. n. è., contenait un lot important de coupes et coupelles munies du même bord (mais avec des pieds différents) (Long 1990, p.204-207 et fig.9), pour lesquelles on hésite entre une origine attique (cf. AT-VN 957-965, ci-dessus, n°2036-2040), grecque orientale ou magno-grecque (1).

• Attestations régionales

– 1) coupe GREC-OR Cp1a :

- 1 : Tamaris, 600-550 (Lagrand 1963, p.247, fig.1).
- 2 : Marseille, 575-500 (Villard 1960, pl.46, n°5).
- 3 : Ampurias, 550-500 (Almagro 1949, p.103, fig.41).

– 2) coupe GREC-OR Cp1b :

- 1 : Ampurias, 600-550 (Rouillard 1991, p.471, fig.1, n°5).
- 2 : Marseille, 600-500 (Gantès 1990, p.66).
- 3 : Saint-Blaise, 600-500 (Bouloumié 1992, p.178, n°455).
- 4 : La Monédière, 575-550 (Nickels 1989, p.105, fig.44, n°1).
- 5 : Tamaris, 575-525 (Duval 1998, p.153, fig.25, n°95).
- 6 : Lequin 1A, 525-500 (Long 1992, p.219, fig.35, n°4).

– 3) coupe GREC-OR Cp3 :

- 1 : Marseille, 600-500 (Villard 1960, pl.46, n°4).

– 4) coupe à une anse GREC-OR Cp4b :

- 1 : Marseille, 600-500 (Villard 1960, pl.49, n°6).

– 5) coupe GREC-OR Cp5b :

- 1 : Saint-Blaise, 600-500 (Bouloumié 1992, p.206, n°564c-564d).

– 6) coupe à pied GREC-OR Cp6a :

1-2 : Saint-Blaise, 625-550 (Bouloumié 1992, p.189, n°514-515).

3 : Marseille, 600-575 (Villard 1960, pl.19, n°9).

4 : Ampurias, 600-550 (Rouillard 1991, p.472, fig.2, n°2).

5 : Ampurias, 600-550 (Rouillard 1978, fig.2, n°9).

6 : Ensérune, 600-550 (Jannoray 1955, p.53, fig.4).

7 : Pézenas, 600-500 (Giry 1965, p.121, fig.7=Jully pl.A27).

8-13 : Saint-Blaise, 600-500 (Bouloumié 1992, p.193, n°526-531).

14 : La Liquière, 575-550 (Py 1984, p.117, fig.87, n°9).

15 : Ensérune, 575-525 (Jully 1983, pl.A16, n°258).

– 7) coupe à pied GREC-OR Cp6b :

1-8 : Saint-Blaise, 625-550 (Bouloumié 1992, p.193, n°518-525).

– Notes

(1) Pour l'Italie du sud, on consultera les nombreuses références fournies par Long 1990, p.206-207, notes 6 à 9.

– Catalogue



1/3

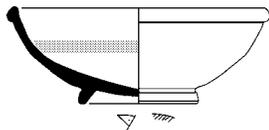
**5786**

Type: grec oriental, forme: coupe GREC-OR Cp3 (profil complet)

Fouille GAP, sondage 3, niveau 9, inv.Lat.i.126

Cf. Arnal 1974, p.136, fig.47

Datation proposée: -525/-500

**5787**

Type: grec oriental, forme: coupe GREC-OR Cp3 (profil complet)

Fouille GAP, sondage 27, niveau 3

Datation proposée: -525/-500

Cratère GREC-OR Cr2

– Typologie, chronologie

Parmi les cratères grecs orientaux importés en Gaule, la série la plus fournie concerne les cratères à colonnettes dont quelques exemplaires ont été mis au jour dans les strates archaïques de Saint-Blaise (Bouloumié 1992, p.212 et suiv.) et de Marseille (Villard 1960, pl.20). C'est à cette famille que se rattache probablement à Lattes un col à bord mouluré en gouttière et contact col-panse anguleux (forme GREC-OR CR2), fait d'une pâte beige finement micacée, bien cuite, dure, et portant un décor peint de couleur ocre et rouge-orangé résistant (n°5789). L'ornementation est originale : motif floral avec volute sur le col (fleur de lotus ?), bande au contact col-panse, tresse bicolore sur le bord, oves sur le replat de la lèvre (1). L'appartenance de cette pièce au niveau 8-9 de la stratigraphie du GAP indique un contexte d'usage aux alentours de 500 av. n. è.

Ce vase ne trouve guère de comparaisons convaincantes dans le mobilier inventorié en Gaule méridionale, ni pour les détails de la forme, ni pour les thèmes décoratifs (2).

• Attestations régionales

– 1) cratère GREC-OR Cr1 :

1-6 : Saint-Blaise, 625-550 (Bouloumié 1992, p.213, n°578-579).

7-10 : Marseille, 600-550 (Villard 1960, pl.20, n°1-4).

– 2) cratère GREC-OR Cr2 :

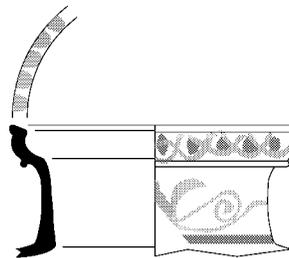
1-6 : Saint-Blaise, 625-550 (Bouloumié 1992, p.213, n°583).

– Notes

(1) Voir un cliché de ce tesson dans Arnal 1974, p.130, fig.42.

(2) Une telle situation n'est pas unique : une semblable originalité peut être relevée sur le site voisin de Tonnerre I, à propos d'une amphore à bord en gouttière de technique assez proche de celle du présent cratère, ornée de rosettes de points et datée du deuxième quart du VIe s. (Py 1985, p.57, fig.34, n°16).

– Catalogue

**5789**

Type: grec oriental, forme: cratère GREC-OR Cr2 (bord)

Fouille GAP, sondage 3, niveau 8-9

Cf. Arnal 1974, p.124, fig.40, n°30 et p.130, fig.42

Datation proposée: -525/-475

Coupes «ioniennes» GREC-OR KyB1 et KyB2

– Typologie, chronologie

Les coupes ioniennes à bandes ont fait l'objet dès 1955 d'un classement général (Villard 1955) dont les principes de base n'ont pas été remis en cause. C'est cette classification qui a été reprise par Dicocer[1], sous les codes GREC-OR KyA1, KyA2, KyB1, KyB2 et KyB3. Deux corrections ont cependant été apportées à l'étude de Villard : d'une part sur la chronologie du type GREC-OR KyB2, primitivement fixée à 580-540, qui a été prolongée jusqu'au dernier quart du VIe s. (voir notamment Morel 1974, p.154-156 avec références) ; d'autre part sur la provenance des coupes dites ioniennes, dont on sait aujourd'hui qu'une partie a été fabriquée en Italie du sud, voire même en Étrurie (1).

Trois tessons seulement appartiennent à cette famille de coupes dans le mobilier lattois :

– Un bord fin à lèvre incurvée, intrusif dans un niveau de la fin du IVe s., se rapprochant du type GREC-OR KyB1 ou d'une version ancienne de KyB2, est typologiquement datable de la première moitié du VIe s. (n°5790).

– Deux spécimens appartiennent au type GREC-OR KyB2 classique : bord déversé à lèvre arrondie assez épaisse, anses horizontales légèrement relevées, pâte rosée dure, vernis noir brillant et résistant. L'intérieur est entièrement peint à l'exception d'une bande réservée sous le bord ; à l'extérieur, filet sur le bord et sur l'épaule, base de la panse entièrement peinte. Si l'exemplaire n°5791 est comme précédemment en position intrusive, le vase n°5792 apporte une indication intéressante : il a été en effet recueilli sous le mur d'enceinte archaïque méridional, dans la tranchée de fondation du rempart (Us 36005), en compagnie d'un lot d'amphores étrusques de type A-ETR 4, soit un contexte datable du dernier tiers du VIe s.

La rareté des coupes ioniennes d'importation sur le site de Lattes conforte la datation relativement récente (pas avant la fin du VIe s.) de la fondation de la ville de *Lattara*, concrétisée par la création de son enceinte.

• Attestations régionales

– 1) kylix GREC-OR KyA1 :

- 1 : Tamaris, 625-575 (Duval 1998, p.144, fig.21, n°28).
- 2-11 : Saint-Blaise, 625-575 (Bouloumié 1992, p.102, fig.26, n°182-191).
- 12 : La Rallongue, 625-550 (Prades 1985, p.21, fig.9, n°15).
- 13 : Tonnerre I, 600-575 (Py 1985, p.60, fig.35, n°21).
- 14 : La Liquière, 600-575 (Py 1984, p.98, fig.73, n°1).
- 15 : La Liquière, 600-575 (Py 1984, p.113, fig.84, n°2).
- 16 : L'Arquet, 600-575 (Lagrand 1959a, p.186, fig.3, n°4).
- 17 : La Font du Coucou, 600-500 (Py 1975, p.40, fig.1-2, n°7).
- 18 : La Monédière, 575-550 (Nickels 1989, p.56, fig.7, n°10).
- 19 : La Monédière, 575-550 (Nickels 1989, p.105, fig.44, n°2).

– 2) kylix GREC-OR KyA2 :

- 1 : Tamaris, 625-575 (Duval 1998, p.144, fig.21, n°27).
- 2-5 : Tamaris, 625-575 (Duval 1998, p.164, fig.33, n°259-262).
- 6 : Le Marduel, 625-550 (Py 1994, p.214, fig.16, n°1).
- 7-9 : La Rallongue, 625-550 (Prades 1985, p.21, fig.9, n°16,18,19).

- 10 : Camp-Redon, 625-550 (Prades 1985, p.104, fig.78, n°14).
- 11 : Carsac, 625-550 (Guilaine 1986, p.79, fig.10, n°15).
- 12 : Carsac, 625-550 (Guilaine 1986, p.97, fig.28, n°15).
- 13 : Carsac, 625-550 (Guilaine 1986, p.140, fig.73, n°52).
- 14-20 : Saint-Blaise, 625-550 (Bouloumié 1992, p.108, n°206-212).
- 21-57 : Saint-Blaise, 625-550 (Bouloumié 1992, p.110, n°214-250).
- 58-62 : Saint-Blaise, 625-550 (Bouloumié 1992, p.123, n°286-290).
- 63 : Marseille, 600-575 (Villard 1960, pl.21).
- 64 : Marseille, 600-575 (Villard 1960, pl.23, n°3).
- 65-66 : Ampurias, 600-575 (Rouillard 1991, p.471, fig.1, n°1,2).
- 67-82 : Ampurias, 600-575 (Rouillard 1992, fig.2, n°3,4).
- 69 : Tamaris, 600-575 (Lagrand 1961, p.208, fig.2).
- 70 : L'Arquet, 600-575 (Lagrand 1959a, p.186, fig.3, n°6).
- 71-72 : Forton, 600-550 (Prades 1985, p.111, fig.84, n°2,3).
- 73 : Ensérune, 600-550 (Jannoray 1955, p.53, fig.4).
- 74 : Saint-Estève, 600-550 (Brun 1984, p.9, fig.6, n°1).
- 75-76 : Chatau-Wirant, 600-550 (Bouloumié 1983, p.64, n°15,16).
- 77-79 : Saint-Blaise, 600-550 (Bouloumié 1982a, p.39, fig.8, n°1-3).
- 80-82 : Baou-Roux, 600-550 (Boissinot 1992, p.27, fig.11, n°44-46).
- 83 : Tamaris, 600-550 (Benoit 1965, p.255, fig.17, n°12).
- 84 : Marseille, 600-550 (Benoit 1965, p.255, fig.17, n°14).
- 85-86 : Ampurias, 600-550 (Almagro 1955, p.397, fig.363, n°12,13).
- 87 : Marseille, 600-500 (Gantès 1990, p.66).
- 88-91 : Baou de Saint-Marcel, 600-500 (Agostini 1978, p.6, fig.2, n°12,13,14,16).
- 92 : Mailhac, 600-475 (Louis 1955, p.104, fig.71).
- 93 : Saint-Blaise, 600-400 (Bouloumié 1982a, p.64, fig.16, n°38).
- 94-95 : La Monédière, 575-550 (Nickels 1989, p.56, fig.7, n°8,9).
- 96 : Ampurias, 575-525 (Sanmarti 1982b, p.289, fig.1, n°11).
- 97-98 : Tamaris, 575-525 (Duval 1998, p.153, fig.25, n°96, 103).
- 99 : Tonnerre I, 550-525 (Py 1985, p.54, fig.33, n°6).

– 3) kylix GREC-OR KyB1 :

- 1 : Marseille, 600-575 (Villard 1960, pl.22, n°1).
- 2 : La Liquière, 600-575 (Py 1984, p.76, fig.50, n°1).
- 3 : Ampurias, 600-550 (Rouillard 1991, p.471, fig.1, n°3).
- 4 : Ampurias, 600-550 (Rouillard 1978, fig.2, n°5).
- 5 : Forton, 600-550 (Prades 1985, p.111, fig.84, n°4).
- 6 : Pézénas, 600-550 (Jully 1983, pl.A26, n°14).
- 7-19 : Saint-Blaise, 600-550 (Bouloumié 1992, p.108, n°192-204).
- 20-22 : Marseille, 600-550 (Benoit 1965, p.255, fig.17, n°8,10,13).
- 23 : Pézénas, 600-500 (Giry 1965, p.122, fig.10, n°1).
- 24 : Marseille, 600-500 (Gantès 1990, p.66).
- 25 : Baou de Saint-Marcel, 600-500 (Agostini 1978, p.6, fig.2, n°15).
- 26 : Tonnerre I, 575-550 (Py 1985, p.57, fig.34, n°14).
- 27 : La Monédière, 575-550 (Nickels 1989, p.105, fig.44, n°3).
- 28 : La Monédière, 575-550 (Nickels 1989, p.107, fig.47, n°3).
- 29 : Haut-Castel, 550-500 (Dedet 1995b, p.289, fig.10, n°1).

– 4) kylix GREC-OR KyB2 :

- 1 : La Rallongue, 575-550 (Savay-Guerraz 1985, p.22, fig.12, n°1).
- 2-3 : Florensac, 575-550 (Rouquette 1976, p.206, fig.3, n°2-3).
- 4 : Tonnerre I, 575-550 (Py 1985, p.57, fig.34, n°15).
- 5 : La Liquière, 575-550 (Py 1984, p.130, fig.95, n°11).
- 6 : La Rallongue, 575-550 (Prades 1985, p.22, fig.10, n°1).
- 7-8 : La Monédière, 575-550 (Nickels 1989, p.107, fig.47, n°1-2).
- 9 : Ampurias, 575-525 (Sanmarti 1982b, p.289, fig.1, n°10).
- 10-17 : Ampurias, 575-525 (Rouillard 1978, fig.3, n°1-8).
- 18 : La Monédière, 575-525 (Nickels 1989, p.89, fig.33, n°2).
- 19-22 : La Monédière, 575-525 (Nickels 1989, p.82, fig.27, n°1-4).
- 23-24 : La Monédière, 575-525 (Nickels 1989, p.99, fig.40, n°7,8).
- 25-27 : La Monédière, 575-525 (Nickels 1976a, p.108, fig.13, n°1-3).
- 28 : Saint-Pierre les Martigues, 575-525 (Lagrand 1979, p.90, fig.5, n°7).
- 29 : Mailhac, 575-525 (Jully 1983, pl.A5, n°79).
- 30-33 : Pézénas, 575-525 (Jully 1983, pl.A26, n°15,26,27,28).
- 34-35 : Marseille, 575-500 (Villard 1960, pl.23, n°4,5).
- 36-38 : Marseille, 575-500 (Villard 1960, pl.45, n°7-9).
- 39 : Ampurias, 575-500 (Rouillard 1991, p.471, fig.1, n°4).
- 40-41 : La Liquière, 575-500 (Py 1984, p.162, fig.118, n°5,6).
- 42-52 : Saint-Blaise, 575-500 (Bouloumié 1992, p.120, n°251-261).
- 53-69 : Saint-Blaise, 575-500 (Bouloumié 1992, p.123, n°264-280).
- 70-72 : Baou de Saint-Marcel, 575-500 (Agostini 1978, p.6, fig.2, n°17-19).

- 73 : Baou de Saint-Marcel, 560-540 (Guichard 1993, p.236, fig.7, n°58).
 74 : La Moulinasse, 550-525 (Passelac 1995, p.183, fig.11, n°1).
 75-76 : La Monédière, 550-525 (Nickels 1989, p.65, fig.15, n°1,2).
 77-78 : La Monédière, 550-525 (Nickels 1989, p.111, fig.49, n°5,7).
 79-80 : La Monédière, 550-525 (Nickels 1974, p.42, fig.8, n°1,3).
 81 : Baou de Saint-Marcel, 550-525 (Gantès 1980, p.80, fig.14, n°17).
 82-87 : Ampurias, 550-500 (Rouillard 1991, p.474, fig.4, n°1-6).
 88-89 : Ampurias, 550-500 (Rouillard 1991, p.475, fig.5, n°1,3).
 90 : Les Canonges, 550-500 (Passelac 1971, p.94, fig.5, n°2).
 91 : Mailhac, 550-500 (Martin-Granel 1944, p.10, fig.10).
 92 : Pézenas, 550-500 (Llinas 1971, p.20, fig.33).
 93-94 : Boades, 550-500 (Cura 1976, p.341, fig.6, n°1,5).
 95-98 : Saint-Estève, 550-500 (Brun 1984, p.9, fig.6, n°2-5).
 99-100 : Montfo, 550-500 (Bacou 1982, p.78, fig.22, n°6,7).
 101 : Ampurias, 550-500 (Almagro 1949, p.100, fig.38).
 102 : Mont-Joui, 550-475 (Nickels 1987, p.7, fig.6, n°1).
 103 : Fontvieille, 550-475 (Benoit 1965, p.257, fig.18, n°4).
 104 : Marseille, 550-475 (Benoit 1965, p.257, fig.18, n°5).
 105-108 : Marseilleveyre, 550-475 (Benoit 1965, p.257, fig.18, n°6-9).
 109 : Mailhac, 540-520 (Taffanel 1960, p.3, fig.5).
 110-117 : Lequin 1A, 525-500 (Long 1992, p.206, fig.8, n°1-8).
 118 : Espeyran, 525-475 (Barruol 1978, p.44, fig.21, n°12).

– 5) kylix GREC-OR KyB3 :

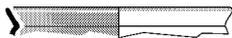
- 1-4 : Ampurias, 575-525 (Rouillard 1978, fig.4, n°1-4).
 5-9 : Marseille, 575-500 (Villard 1960, pl.23, n°6-10).
 10 : Marseille, 575-500 (Villard 1960, pl.46,3).
 11 : Baou de Saint-Marcel, 560-540 (Guichard 1993, p.236, fig.7, n°59).
 12-13 : Ampurias, 550-500 (Rouillard 1991, p.475, fig.5, n°2,5).
 14-18 : Saint-Blaise, 550-500 (Bouloumié 1992, p.123, n°281-285).
 19-20 : Baou de Saint-Marcel, 550-500 (Agostini 1978, p.6, fig.2, n°20-21).
 21 : Mont-Joui, 550-475 (Nickels 1987, p.7, fig.6, n°2).

– Notes

(1) Cf. Van Compernelle 1990 et l'intervention du même dans *Marseille grecque et la Gaule, Etudes Massaliètes*, 3, 1992, p.461-463.

– Catalogue

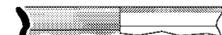
• kylix GREC-OR KyB1



5790

Type: grec oriental, forme: kylix GREC-OR KyB1 (bord)
 Saint-Sauveur, fouille 1990, zone 1, Us 1560
 Intrusion
 Datation proposée : -600/-550

• kylix GREC-OR KyB2



5791

Type: grec oriental, forme: kylix GREC-OR KyB2 (bord)
 Saint-Sauveur, fouille 1992, zone 1, secteur 13, Us 1745
 Intrusion
 Datation proposée: -550/-500



5792

Type: grec oriental, forme: kylix GREC-OR KyB2 (bord)
 Saint-Sauveur, fouille 1996, zone 36, secteur 4, Us 36005
 Datation stratigraphique: -525/-500
 Contexte céramique : voir n° 37

Oenochoé GREC-OR Oe2

– Typologie, chronologie

Plusieurs fragments non jointifs retrouvés dans le niveau 7-8 du sondage 3 du GAP (n°5793) sont attribuables à une même oenochoé à panse ovoïde du type GREC-OR Oe2 (1), datable des environs de 500 av. n. è. La panse est ornée de bandes horizontales peintes, entre lesquelles prennent place à mi-hauteur une rangée de larmes verticales, et sur l'épaule une série d'ondes lâches. Ondes et larmes sont, avec les rosettes de points, parmi les décors les plus fréquents des céramiques peintes communes de Grèce orientale, c'est-à-dire en fait des catégories les plus exportées en Occident, comme l'illustrent les découvertes de Marseille ou de Saint-Blaise, entre autres (2).

• Attestations régionales

– 1) oenochoé GREC-OR Oe2 :

- 1 : Carsac, 625-550 (Guilaine 1986, p.135, fig.68, n°5).
 2-27 : Saint-Blaise, 625-525 (Bouloumié 1992, p.233, n°642-667).
 28-30 : Pézenas, 600-500 (Jully 1983, pl.A22, n°8,13,24).
 31 : Pézenas, 600-500 (Giry 1965, p.121, fig.8-9).

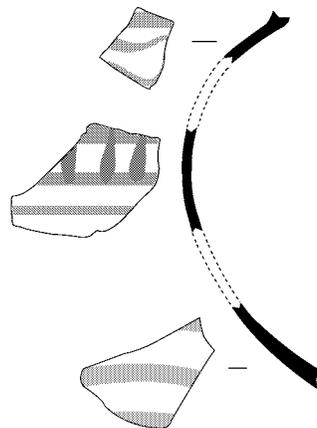
– 2) oenochoé GREC-OR Oe3 :

- 1 : Saint-Blaise, 625-550 (Bouloumié 1992, p.223, n°616a).

– Notes

- (1) Photographie dans Arnal 1974, p.111, fig.35.
 (2) Consulter par exemple Villard 1960, pl.24 ; Benoit 1965, pl.8 ; Bouloumié 1992, fig.62.

– Catalogue



5793

Type: grec oriental, forme: oenochoé GREC-OR Oe2 (bas de panse, épaule)
 Fouille GAP, sondage 3, niveau 7-8
 Datation proposée: vers -500